

210^e RÉUNION DU CONSEIL D'INGÉNIEURS CANADA

 1^{er} octobre 2021 | 10 h – 17 h (HE) | par webinaire

Résolutions découlant de l'adoption des motions

(Sous réserve d'une vérification ultérieure du procès-verbal de la réunion par le conseil)

Point de l'ordre du jour	Résultat	N°	Résolution
1.1 Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour	Adoptée	2021-10-1D	QUE l'ordre du jour de la réunion soit adopté et que le président soit autorisé à modifier, au besoin, l'ordre des discussions.
3 Ordre du jour de consentement	Adoptée	2021-10-2D	QUE les motions de l'ordre du jour de consentement, sauf la motion 3.3a)i), soient approuvées.
3 Ordre du jour de consentement	Adoptée	2021-10-3D	QUE l'énoncé de principe Personne qualifiée vs ingénieur titulaire d'un permis soit approuvé.
4.2 Révision des politiques du conseil	Adoptée aux deux tiers des voix	2021-10-4D	<p>QUE le conseil, sur recommandation du Comité sur la gouvernance, approuve les politiques révisées suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1.1, Historique • 2, Définitions • 4.4, Confidentialité • 5.1, Relations avec les organismes de réglementation du génie • 5.2, Traitement du personnel et des bénévoles • 7.7, Investissements
4.3 Plan de recrutement et de relève des bénévoles du BCAPG	Adoptée	2021-10-5D	QUE le conseil approuve le plan de recrutement et de relève des bénévoles du BCAPG pour 2022-2023.
4.4 Plan de recrutement et de relève des bénévoles du BCCAG	Adoptée	2021-04-6D	QUE le conseil approuve le plan de recrutement et de relève des bénévoles du BCCAG pour 2022-2023.
4.5a) Normes et procédures d'agrément - « conception en ingénierie »	Adoptée aux deux tiers des voix	2021-10-7D	<p>QUE le conseil, sur recommandation du BCAPG, approuve ce qui suit, pour inclusion dans les Normes et procédures d'agrément 2021 :</p> <p>i. La définition révisée de « conception en ingénierie » liée à la Qualité requise des diplômés 4 : Conception et à la norme 3.4.4.5</p>
4.5b) Normes et procédures d'agrément – Annexes révisées 10 et 16	Adoptée aux deux tiers des voix	2021-10-8D	<p>QUE le conseil approuve, sur recommandation du BCAPG, les documents suivants pour inclusion dans les Normes et procédures d'agrément 2021 :</p> <p>i. Annexe 10 révisée (Politiques et procédures de confidentialité)</p> <p>ii. Annexe 16 révisée (Procédures de révision officielle d'une décision de refus d'agrément rendue par le Bureau d'agrément)</p>
4.6 Format des réunions du conseil de fin d'automne (décembre)	Adoptée	2021-10-9D	QUE le conseil, sur recommandation du chef de la direction, accepte de tenir ses réunions de fin d'automne (décembre) en mode virtuel, à compter de 2022.
10.1 Séances à huis clos : Administrateurs et administratrices du conseil, subordonnés directs, conseiller du GCD et membres du personnel	Adoptée	2021-10-10D	QUE la réunion se poursuive en séance à huis clos sur recommandation du conseil. Les seules personnes autorisées à y assister sont les administrateurs et administratrices du conseil, le chef de la direction, les présidents du BCAPG et du BCCAG, le conseiller du Groupe des chefs de direction auprès du conseil, la secrétaire générale et l'administratrice de la gouvernance.
10.2 Séances à huis clos : Administrateurs et administratrices du conseil et chef de la direction	Adoptée	2021-10-11D	QUE la réunion se poursuive en séance à huis clos sur recommandation du conseil. Les seules personnes autorisées à y assister sont les administrateurs et administratrices du conseil et le chef de la direction d'Ingénieurs Canada.
10.3 Séances à huis clos : Administrateurs et administratrices	Adoptée	2021-10-12D	QUE la réunion se poursuive en séance à huis clos sur recommandation du conseil. Les seules personnes autorisées à y assister sont les administrateurs et administratrices du conseil.